

La commune de Saint-Denis-en-Val (Loiret)

(7686 habitants) Recrute Adjoint animation (c) ou Animateur territorial (b)

## **ANIMATEUR EN ACM / DIRECTEUR-RÉFÉRENT**

H / F À TEMPS COMPLET

### MISSIONS DU POSTE

Les missions décrites ci-après concernent les accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires :

- Accueil et encadrement des enfants fréquentant les structures périscolaires et extrascolaires communales
- Accueil et encadrement des enfants présents sur le temps de la pause méridienne
- Participe à la conception et la mise en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre des projets éducatifs des différentes structures
- Participe à l'encadrement de l'équipe d'animation des agents titulaires, stagiaires ou vacataires (*ou contractuels*)
- Direction des Accueils de Loisirs Sans Hébergement ou avec hébergement durant les vacances scolaires.
- Direction d'un accueil périscolaire sur un groupe scolaire.
- Régisseur des achats et commandes pour le service jeunesse.

### RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- Coordinateur des accueils collectifs de mineurs.

### ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Pour les ALSH extrascolaires, périscolaires et la pause méridienne :

- En tant qu'animateur :

- Accueillir et encadrer en toute sécurité les enfants
- Permettre l'expression, la réalisation des projets des enfants
- Ecouter les enfants, faciliter les échanges et le partage, répondre à leurs attentes
- Aménager des espaces en fonction des animations et / ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité
- Jouer avec, faire jouer, laisser jouer les enfants en répondant à leurs demandes
- Participer activement aux réunions d'équipe
- Apporter et partager ses connaissances éducatives et ses savoir-faire pédagogiques
- Participer à l'écriture et à l'évaluation du projet pédagogique
- Rédiger ses fiches séances et ses projets d'animation, évaluer ces derniers
- Respecter les différents rythmes des enfants
- Établir un lien de confiance avec les familles

- En tant que directeur /ou référent :

- En cas d'absence du directeur du centre de loisirs et de son adjointe, assurer leur remplacement dans le cadre réglementaire défini par la Direction Départementale de la Protection des Populations
- Accueillir les familles et transmettre les informations pertinentes sur le comportement de l'enfant et les conditions de fonctionnement des structures
- Définir avec ses équipes les orientations stratégiques des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires en répondant aux objectifs du PEDT.
- Élaborer avec les équipes les différents projets pédagogiques
- Repérer les enfants en grande difficulté et alerter ses supérieurs hiérarchiques
- Repérer et réguler les conflits
- Faciliter l'intégration des nouveaux agents, les former s'ils débutent dans l'animation

**ACTIVITÉS SECONDAIRES :**

- ⇒ Réaliser des tâches administratives relatives au service jeunesse.
- ⇒ Réaliser sur sites les achats de matériels ou de fournitures liés au bon fonctionnement des structures d'animation.

**CONTRAINTES LIÉES AU POSTE :**

- Temps de travail annualisé
- Congés annuels pendant les vacances scolaires (travail au mois d'août cette année)
- Rythme d'activités irréguliers et pics d'activités en période de vacances scolaires
- Congés annuels à poser en alternance avec le Coordinateur des ACM et la directrice adjointe

**COMPÉTENCES REQUISES :**

- BAFA, BAFD, BPJEPS « Loisirs tous publics »
- Connaissances solides de la réglementation des accueils extrascolaires et périscolaires
- Connaissances des jeunes enfants et des principes d'animation en structures collectives
- Capacités à proposer et mettre en œuvre des propositions d'activités variées
- Facultés d'adaptation, prises d'initiative, autonomie
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe
- Capacités à manager et encadrer une équipe d'animateurs et d'animatrices

**Poste à pourvoir au 1 mai 2023.**

Adresser dossier de candidature (lettre motivée manuscrite, CV et diplômes)

à : Madame le Maire - Mairie de Saint Denis en Val

60 Rue de St Denis  
45560 – SAINT DENIS EN VAL

ou par mail à l'adresse suivante : [mairie@saintdeniserval.com](mailto:mairie@saintdeniserval.com)